

le voulût, bien malgré lui, elle se reconstituait vivante au fond de son âme et paralysait tout élan de son cœur, toute saillie de son intelligence, si bien qu'il ne trouvait plus aucune saveur à des joies qui, autrefois, le rendait heureux.

Mais ce ne fut pas son seul malheur. Le sort le désigna plus tard pour commettre un horrible attentat.

En 1859, le carbonarisme travaillait ardemment à Bologne, à Naples et à Rome. Le cardinal Antonelli surveillait assidument ses menées ténébreuses, et souvent les déjouait par sa police. Trop bien surveillés, et ne se sentant plus à l'aise, les carbonari résolurent sa perte. Il fut jugé et condamné à mort dans une séance qui eût lieu le 29 août 1859.

Elle fut tumultueuse, comme bien l'on pense. Après que la sentence eût été rendue, on tira au sort le nom de celui qui devait l'exécuter, et le sort désigna le jeune Saury. Il y avait à se demander ici si le sort, entre les mains des Carbonari, est bien le sort ou toute autre chose de plus intelligent et de moins imprévu, mais passons. Saury en fut absourdi. Il n'y avait pas en lui, heureusement, l'étoffe d'un sicaire. Il balbutia des raisons pour se dispenser d'une pareille corvée : il était militaire, il n'avait pas d'habits civils ; il connaissait peu Rome et ses mœurs, et autres prétextes plus ou moins plausibles.

On eut des réponses à tout, et la menace renfermée dans les règlements, contre quiconque se dérobe à des ordres bien et dûment formulés, lui ferma finalement la bouche. Il devint pensif.

Une inspiration lui vint : au jour fixé, dès la veille, il serait malade. En effet, au moment opportun, il se rendit auprès du médecin-major visitant la caserne, et il alléguait une fatigue de poitrine. « Voilà, dit le docteur, c'est l'instrument qui fatigue ; quelque jours de repos à l'infirmerie et tout ira bien. » Nous ne l'avons pas dit encore : Saury était de la musique de son régiment. Ne voyant rien se produire au jour fixé, les chefs de la carbonaro comprenant qu'il y avait là quelque chose qu'il fallait éclaircir, allèrent à la caserne, et de celle-ci à l'hôpital. Là, ils firent approcher le jeune homme qui, sans quitter ses airs de malade, se donna toute l'assurance possible pour subir l'interrogatoire. C'est à la cour qu'il eut lieu.

— Hé bien ?

— Vous le voyez, je suis malade.

— Hum ! malade !